

NESLE

ACTUS #3

MAI 2021

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

Le mot de la Première Adjointe	page 2	page 7	Festivités de Pâques
Toutes les infos utiles	page 3	page 8	Vie scolaire
Zoom sur le budget	page 4	page 9	Associations & Solidarité
Programme Petites Villes de demain	page 5	page 10	Les jeunes sapeurs pompiers
InnovaFeed	page 6	page 11	Urbanisme & Travaux

EDITO

Chères Nesloises, chers Neslois,

Ily a un an maintenant, vous choisissiez une nouvelle équipe pour diriger notre commune mais cela fait un an aussi que cette crise sanitaire de la COVID-19 est venue changer nos habitudes, nos certitudes, nos vies...

Malgré tous ces bouleversements, notre équipe municipale a su gardé le cap !

Des projets ont été réalisés dans tous domaines confondus que ce soit au niveau de la voirie, de l'éclairage, de l'école, de la communication, ...et c'est bien là notre rôle et notre devoir.

Nous avons encore de beaux investissements pour les mois à venir que vous retrouverez dans la page consacrée au budget 2021 de ce bulletin.

Je souhaite saluer les acteurs économiques, les artisans, les commerçants, profession-

nels indépendants qui, chaque jour se mobilisent pour proposer des services de qualité dans le respect des gestes barrières. Accompagnons-les en consommant local et en relayant leurs initiatives.

Nesloises et Neslois, vous devez encore être patients et prudents mais sachez que nos services sont mobilisés afin de répondre pleinement à vos attentes.

J'espère sincèrement que nous pourrons nous retrouver bientôt pour partager des moments festifs et conviviaux.

La solidarité de tous, permettra d'envisager un avenir commun et serein !

Fatima EL HADRIFI
Maire adjointe
Chargée de la communication



FIBRE OPTIQUE

Vous êtes nombreux à nous solliciter sur l'arrivée de la fibre à Nesle, ce petit fil en verre ou en plastique dans lequel passe internet et qui permet une connexion plus rapide...

Après avoir contacté Somme Numérique (syndicat qui coordonne le développement de la fibre dans le département) nous pouvons vous annoncer que la fibre arrivera sur Nesle fin 2022 !
Encore un peu de patience...

SOPHIE LOCQUENEUX

LE MOT DE LA PREMIÈRE ADJOINTE



Chères Nesloises, chers Neslois,

Voilà maintenant près d'un an que je suis première adjointe de ma ville natale.

Lorsque le maire M. Frédéric Demule m'a accordé sa confiance et m'a proposé le poste de 1^{er} adjointe, c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai accepté, et j'en suis honorée.

Ce poste de première adjointe est la suite d'un parcours d'élue qui a débuté à l'âge de 20 ans, en 1995 en tant que conseillère municipale sous la mandature de M. Jack Pinçonnet pour ensuite continuer avec M. Paul Pilot.

Lors des élections de 2014, j'ai souhaité faire une pause mais je me suis rendue compte que la vie municipale me manquait.

En 2020, lorsque Frédéric Demule m'a proposé de « repartir » avec une nouvelle équipe, c'est avec plaisir que j'ai accepté. J'ai aménagé mon temps de travail professionnel afin d'accorder du temps à la mairie.

Native de Nesle, j'aime ma ville et ses habitants. Je suis ravie de pouvoir travail-

ler avec une équipe dynamique, pleine de projets. En tant qu'adjointe chargée de la culture, je dois avouer qu'il n'a pas été simple de mettre en place des actions culturelles durant ces derniers mois à cause de la crise sanitaire.

Cependant, je peux vous annoncer qu'un grand projet d'aménagement de l'intérieur de la médiathèque Georges Brassens est en phase de réflexion pour une réalisation en 2022. Nous souhaitons que ce lieu culturel soit plus accueillant et fonctionnel pour les abonnés, les visiteurs et le personnel. Aussi très prochainement, un coin lecture sera installé sous le préau extérieur à l'entrée de la médiathèque.

Concernant les écoles, une nouvelle classe maternelle va s'ouvrir à la rentrée de septembre. Un algéco sera installé près de l'école dans l'attente d'une construction d'une classe prévue en 2022. Quant à l'école primaire, celle-ci gardera le même nombre de classes puisque les effectifs sont stables pour la rentrée de septembre 2021. Les écoles maternelle et primaire accueillent 325 élèves.

Je suis ravie de pouvoir travailler en étroite

collaboration et communication avec les deux directrices d'école.

Le centre de Loisirs Léo Lagrange et la cantine scolaire ont pu continuer de fonctionner avec les conditions et protocoles stricts liés à la crise de la Covid 19. Toutefois, ce dernier confinement du mois d'avril, école, cantine et centre de loisirs ont été fermés.

En tant qu'adjointe je suis à l'écoute et essaie de répondre aux attentes de chacun.

Je souhaite que la ville de Nesle puisse garder une énergie positive et que toutes les générations puissent vivre et s'épanouir dans notre cité.

Malgré la crise sanitaire, je souhaite que les Nesloises et Neslois gardent confiance en l'avenir.

Sophie Locqueneux

Première adjointe

Déléguée à la Réussite éducative, aux actions périscolaires, à la restauration scolaire, aux affaires culturelles et à la médiathèque.

> Parole aux élus de la liste "Ensemble pour les enjeux de demain"

La liste "Ensemble pour les enjeux de demain" n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal.

Eliane Carlier, Philippe Ledent, Virginie Morin et José Rioja

PERMANENCES DU MAIRE ET DU DÉPUTÉ

Monsieur le maire assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h00 à 19h00, les premiers et troisièmes lundis de chaque mois :

- lundi 17 mai
- lundi 21 juin
- lundi 6 septembre
- lundi 7 juin
- lundi 5 juillet
- lundi 20 septembre

Monsieur le député de la 5^e circonscription de la Somme, Grégory Labille, assurera des permanences en Mairie de 9h00 à 10h00, les vendredis suivants :

- vendredi 4 juin
- vendredi 27 août

Par mesure de sécurité sanitaire, le port du masque sera obligatoire lors de l'échange. Merci de votre compréhension.

NOUVEL ACCUEIL

Vous l'avez peut être remarqué, l'emplacement des bureaux des agents de la mairie ont été modifiés afin de rendre l'accessibilité plus facile à tous et en particulier aux personnes à mobilité réduite. Les portes du bureau d'accueil ont été supprimées. Le comptoir est désormais à hauteur des personnes en fauteuil roulant. Le service de l'état civil a lui aussi été transféré. Il se situe maintenant à droite, face à l'accueil. Des plexiglas ont été installés devant chaque bureau. Nous pensons que l'accueil et le service état civil doivent être au plus proche des administrés et nous espérons que cette nouvelle organisation vous apportera plus de facilité lors de vos visites à la maison communale.



ÉTAT CIVIL

Bon anniversaire Madame Butryn !



Madame Eugénie Butryn, née Martin, a fêté ses 100 ans à la Résidence du Parc entourée de sa fille Micheline, sa petite-fille Nathalie, ses arrière-petites-filles et arrière-arrière-petites-filles. Cinq générations de filles étaient donc réunies autour de la centenaire pour fêter cet événement.

Madame Butryn est née le 22 février 1921 à Nesle. Après avoir travaillé en culture, en usine, elle termine sa carrière comme femme de ménage au Crédit Agricole. Son époux Théodore Butryn est décédé en 2013. A l'âge de 97 ans, Eugénie quitte sa maison pour rentrer à la maison de retraite. Ce 22 février dernier, l'adjointe Martine Dupont et la conseillère municipale Stéphanie Coulon sont venues partager ce moment et ont offert un cadeau au nom de la ville.

INFOS UTILES

- Vous pouvez rencontrer les **adjoints** sur rendez-vous en contactant le standard de la Mairie au 03 22 88 49 70
- Vous pouvez poser les questions pour le **Conseil Municipal** par mail à fatima.elhadri@ville-nesle.fr
- Pour paraître dans la rubrique **état civil**, vous pouvez nous contacter par mail : etatscivil@ville-nesle.fr
- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître les dates de permanences du **Centre Communal d'Action Sociale**, contactez le 03 22 88 49 75



Soucieux de connaître vos souhaits et vos suggestions, nous avons installé dans le hall de la mairie une boîte à idées. N'hésitez pas à venir déposer vos idées sur une feuille blanche ! La boîte sera relevée régulièrement et les propositions seront discutées en réunion de maire-adjoints.

ZOOM SUR LE BUDGET 2021

DÉPENSES, RECETTES & PROJETS

■ UN MOT SUR LE BUDGET 2020 :

Avant le vote du budget primitif pour l'année 2021, le compte administratif de l'année 2020 a été présenté et voté le jeudi 25 mars. Aussi, l'exercice budgétaire 2020 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement sans précédent de 1.700.574,63 euros et un excédent d'investissement de 181.395,79 euros. Ces chiffres cumulés aux résultats précédents, la commune dispose donc au 31 décembre 2020, d'un excédent de fonctionnement global cumulé de 4.351.800,25 euros et d'un excédent d'investissement global cumulé de 518 526,13 euros.

Il est important de préciser que l'excédent de fonctionnement record en 2020 est en partie biaisé. En effet, il s'explique certes par une maîtrise des dépenses de fonctionnement mais aussi et surtout par des recettes exceptionnelles et inédites de la Cotisation Foncière des Entreprises, à cause d'une surestimation des bases de cette taxe par les services de l'Etat. Aussi, le trésorier nous a précisé que cette surestimation était logiquement supportée par l'Etat. Nous attendons, tout de même, une confirmation écrite à ce sujet.

■ LE BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE JEUDI 25 MARS DERNIER.

Il s'équilibre à 7 835 629 euros. Il est à préciser que le budget 2021 est effectué sans emprunt nouveau et sans hausse des taux communaux sur les impôts des ménages et des entreprises.

DÉPENSES		RECETTES		
Fonctionnement 6 389 829 €	Investissement 1 445 800 €	Dotations et subventions 792 054 €	Fiscalité 1 249 175 €	Autofinancement et autres 5 794 400 €

Dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune et de la vie quotidienne de ses habitants : activités des services, actions sociales, activités scolaires et périscolaires, soutien aux associations, entretien des bâtiments communaux, entretien des espaces verts et voirie, achat d'énergie (eau, électricité...), salaires des agents...

Dépenses nécessaires à la construction, l'amélioration et la valorisation du patrimoine communal (modernisation des équipements, travaux de voirie, acquisition de matériels, de mobiliers, de véhicules...)

Dotations : recettes versées par l'État qui proviennent d'une répartition des impôts nationaux.
Subventions : recettes qui proviennent de nos partenaires publics (l'Europe, la région Haut-de France, le département de la Somme, Communautés de Communes de l'Est de la Somme) pour accompagner les actions menées par la municipalité.

Recettes des différentes taxes : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, cotisation foncière des entreprises, taxe sur l'électricité...

Excédent cumulé des budgets précédents, ventes diverses, concessions cimetière, redevance d'occupation du domaine public, revenus des locations...

PRINCIPAUX PROJETS POUR L'ANNÉE 2021 >

■ Rénovation de la toiture de la collégiale Notre-Dame et changement du paratonnerre	310 000 euros
■ Construction d'une voirie neuve avec traitement des eaux pluviales : rue du Marais	200 000 euros
■ Renouvellement et extension du système de vidéoprotection : passage de 17 à 51 caméras	196 905 euros
■ Passage à LED et mise en sécurité de l'éclairage public, changement de candélabres : rues Marie Curie et Germaine Vallet	150 000 euros
■ Réhabilitation du réseau d'eau pluviale des rues Germaine Vallet et Marie Curie	112 000 euros
■ Rénovation de la voirie rue du Péage (en complément de travaux prévus par le SIEP)	105 000 euros
■ Entretien et travaux récurrents des voiries et trottoirs	104 000 euros
■ Création d'une aire de jeux pour enfants rue Camille Gautier	65 000 euros
■ Rénovation de la toiture de la médiathèque Georges Brassens	50 000 euros
■ Achat de 2 nouvelles chaudières pour des bâtiments communaux, dont le Foyer Rural	44 500 euros
■ Travaux dans des logements communaux (huisseries)	40 000 euros
■ Achat de matériels pour les services administratifs et techniques (ordinateurs, échafaudage, broyeur d'accotement...)	27 000 euros
■ Poursuite de la sécurisation et mise aux normes de passages piétons	25 000 euros
■ Achat de nouvelles illuminations de Noël	25 000 euros
■ Soutien des commerçants et artisans dans le cadre de la crise sanitaire	21 000 euros
■ Réfection de la salle de motricité de l'école maternelle Claude Monet	20 000 euros
■ Achat de mobilier pour une nouvelle classe à l'école maternelle Claude Monet	20 000 euros
■ Achat d'une interphonie de sécurité et d'alerte pour les écoles	14 000 euros
■ Achat de panneaux de signalisation et de barrières	6 000 euros
■ Achat de nouvelles poubelles pour mettre dans la commune	5 000 euros



NESLE, « PETITE VILLE DE DEMAIN »



Le lundi 1^{er} février dernier, Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, est venue à la Nouvelle Scène à Nesle afin de présenter aux élus locaux, le dispositif gouvernemental « Petites villes de demain ».

Lors de cette réunion, le maire Frédéric Demule, a notamment prit la parole durant 15 minutes afin de faire une présentation de notre commune, avec ses atouts et ses faiblesses, mais aussi afin de présenter des idées et des pistes de réflexion pour revitaliser notre ville et son secteur.

A la fin des différents échanges, Madame la Ministre, le président de la communauté de communes José Rioja, le maire de Ham Eric Legrand (ville retenue en binôme avec Nesle) et notre maire Frédéric Demule, ont signé la convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain ».



Pour votre parfaite information, ce dispositif national vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a notamment pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Le programme s'organise autour de trois piliers pour les six années à venir :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises.

- L'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

- Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, rendez-vous sur le site : <https://agence-cohesion-territoire.gouv.fr>

INNOVAFEED

LA PLUS GRANDE FERME VERTICALE D'INSECTE, UNE TECHNOLOGIE UNIQUE ET MADE-IN-FRANCE

De la lumière naturelle pour nos mouches grâce à une serre sécurisée

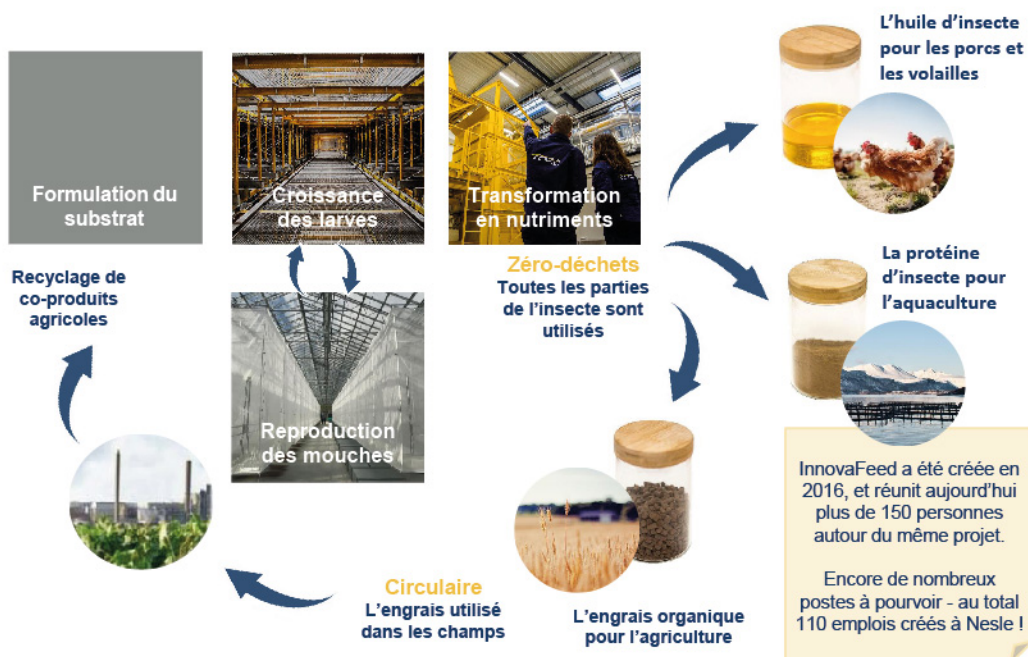
La plus grande ferme verticale d'insecte au monde est ici... à Nesle !

300,000T de co-produits de blé valorisés de l'amidonnerie Tereos voisine, chaque année

La mouche soldat noire

est l'une des sept espèces autorisées à l'élevage

UNE PRODUCTION ZÉRO-DÉCHET ET CIRCULAIRE, POUR NOURRIR LES ANIMAUX AVEC DES NUTRIMENTS ISSUS DE L'INSECTE



✓ Existe déjà dans la nature en France

✓ Ne transmet pas de maladie à l'homme

Pour en savoir plus sur notre modèle circulaire



Pour en savoir plus sur notre site de production



ZOOM SUR LES FESTIVITÉS |

LE JEU DE PÂQUES & LES RÉCOMPENSES

Chaque enfant de la commune âgé de 2 à 11 ans a reçu dans sa boîte aux lettres fin février, une invitation pour participer au jeu de Pâques, 145 enfants se sont inscrits. Mi-mars, les participants ont reçu un courrier personnalisé avec le jeu adapté à l'âge de l'enfant. Ensuite, les enfants se sont rendus devant les très belles vitrines des commerçants du centre-ville afin de découvrir les différents indices permettant de résoudre une énigme ou trouver les intrus.



Chaque participant a reçu un sac de Pâques avec à l'intérieur des chocolats et une surprise « le kit du petit jardinier » composé d'une boîte à œuf, du terreau et des graines de tomates cerises. Les enfants ont également préparé de très belles cartes pour les résidents de l'Ehpad.

La municipalité remercie les nombreux participants, les commerçants du centre-ville et le magasin Auchan Nesle pour les chocolats.



LES DÉCOS DE PÂQUES

Les membres de la commission festivités ont découpé et peint des décorations de Pâques, puis ils les ont fixées à la Mairie et aux écoles maternelle et élémentaire.



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Fête des voisins 28 mai 2021
- Fête de la Saint-Pierre 27 juin 2021
- Fête nationale 14 Juillet 2021
- Nettoyons la nature 25 septembre 2021
- Semaine bleue du 4 au 10 octobre 2021
- Foire aux poulains 17 octobre 2021

VIE SCOLAIRE

800 ANS DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

La classe de CM1 de M^{me} Pouget et la classe de CM2 de M^{me} Génot ont enregistré des chansons pour le projet « 800 ans cathédrale d'Amiens » qui devait avoir lieu l'an dernier et qui a été reporté en juin 2021.

Xavier Denis, le directeur du centre musical d'Etouvie est venu à la médiathèque pour enregistrer les jeunes chanteurs. « C'est un travail qui a duré sur un trimestre. Les élèves ont montré beaucoup de rigueur. Cet enregistrement pour la réalisation d'un CD est un travail exigeant » explique le musicien, satisfait du travail réalisé par les deux classes.

Le 19 juin 2021, si les conditions sanitaires le permettent, 800 élèves de 20 écoles de la Somme se retrouveront à la cathédrale Notre-Dame pour fêter les 800 ans de ce bel édifice.



UN HEUREUX MARDI GRAS !



LE POTAGER ÉDUCATIF



Un petit coin jardin a été créé par Thomas Ansel à l'école élémentaire. Chaque classe a son propre carré potager, libre choix de plantations aux enseignants et leurs élèves.

Préparez-vous à concocter de bons petits plats !

Le 16 février dernier, jour de mardi gras, les élèves de l'école élémentaire ont déambulé dans les rues de la commune avec un masque (offert par l'association des parents d'élèves) décoré selon leur inspiration.

Les petits de l'école maternelle sont arrivés déguisés ainsi que leurs enseignants et les Atsems. Ils ont réalisé des crêpes pour leur goûter.

En fin d'après-midi, la municipalité a offert à tous les élèves une crêpe et un jus d'orange.

PORTE-DRAPEAUX

Lors de l'hommage rendu à Samuel Paty, nous nous sommes rendus compte qu'il n'y avait pas de porte-drapeaux aux écoles élémentaire et maternelle, alors que la loi Peillon du 9 juin 2013 nous y oblige.

La municipalité a donc acheté 2 porte-drapeaux qui ont été installés par nos équipes du service technique.



ASSOCIATIONS & SOLIDARITÉ

LA FLEUR DE L'ÂGE

La Fleur de l'âge de la fédération *Généralions Mouvement* est le club des aînés de la ville. Ce club est composé de 166 membres dont le président est Yves Henneguy.

Avant la crise sanitaire, ce club avait l'habitude de se retrouver le jeudi après-midi au foyer rural.

Au programme, jeux de cartes, jeux de société et goûter. Pour terminer ces moments de convivialité, certains adhérents participent à des cours de danse de

salon en fin de journée. Des voyages et sorties, des repas dansant étaient organisés.

Malheureusement, la Covid-19 a stoppé les rencontres. Depuis maintenant une année, les adhérents ne peuvent plus se rencontrer. Dès que le foyer rural pourra être ouvert au public et qu'il sera possible de se retrouver, le club reprendra ses activités avec un grand plaisir !

Contact : 06 16 03 61 44



TRICOT' THÉ



Chaque mardi après-midi, des passionnées de tricot se retrouvent à la salle des associations pour tricoter.

Ce club "tricot" permet de tricoter ensemble, mais aussi de partager des idées de travaux dans une ambiance conviviale. Les expertes aident les débutantes.

« Certaines personnes viennent simplement pour être guidées dans leur ouvrage,

d'autres souhaitent apprendre de nouveaux points. Nous avons un stock de laine et du matériel. Nous avons hâte de pouvoir nous retrouver.

Nous continuons de tricoter, chacune chez soi depuis la pandémie. Dès qu'il sera possible, nous espérons pouvoir exposer nos travaux » explique Marie-Thérèse Hennuyer, la présidente du club.

Le club est composé de 13 membres.
Contact : 06 71 47 44 41.

DON DE SANG

Le 12 février, a eu lieu le don de sang au foyer rural. En cette période de crise sanitaire, l'organisation est différente : l'EFS (établissement français du sang) contacte les donneurs et leur propose des rendez-vous.

Mais la présidente Marianne Locqueneux précise : les dons baissent avec 37 dons au lieu de 50 en temps normal. Nos hôpitaux ont besoin de sang, n'hésitez pas à contacter le 0 800 10 99 00 pour prendre rendez-vous pour le prochain don de sang.



L'ÉCOLE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'école des Jeunes sapeurs pompiers de Nesle est, après Amiens, la plus grande école du département. Cette année, elle comptabilise 27 jeunes, garçons et filles, âgés entre 13 et 16 ans. Ces jeunes volontaires sont encadrés par des sapeurs pompiers de Nesle qui se sont formés pour instruire les adolescents.

Comment devient-on JSP ?

L'inscription se fait à la rentrée scolaire, soit début septembre. La durée de formation est de 4 années. Les jeunes se retrouvent tous les samedis.

La formation est composée de cours théoriques et pratiques, de sport (la moitié du temps) et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, manœuvres, défilés ou événements.

Malheureusement, la pandémie a perturbé les rencontres et durant quelques mois, les cours se sont faits par vidéo. Les élèves ont pu se retrouver "en physique" en janvier. Pour rattraper les cours "pratiques", ils ont participé à un stage durant les vacances de février afin de récupérer le retard pris. Tous étaient ravis de

pouvoir pratiquer tout en appliquant les gestes barrières.

À l'issue de la formation des 4 années, les jeunes passent les épreuves théoriques, pratiques et sportives du Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier (BNJSP). Les JSP peuvent passer les épreuves du BNJSP dans l'année civile de leurs 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs 18 ans.



LE CENTRE DE SECOURS

Ce sont 42 pompiers volontaires, et environ 750 interventions par an.

Avec le développement économique sur le secteur, l'activité du centre de secours va également évoluer de manière significative. De ce fait, une nouvelle caserne est prévue dans les quatre années qui arrivent. Elle sera située entre la gendarmerie et l'entreprise Spurgin, avec un accès direct à la

rocade et aux infrastructures portuaires du futur canal. Cette caserne sera adaptée à un effectif plus important et avec des moyens plus spécifiques.

Les sapeurs pompiers recrutent également. Toute personne volontaire, aimant la rigueur, disponible, de plus de 16 ans peut devenir sapeur-pompier. « *Etre sapeur pompier, c'est*

un état d'esprit. C'est donner de son temps sans compter, partager ses connaissances, être à l'écoute, être parfois sévère et ce qui compte c'est ce que l'on va faire demain et non ce que l'on a fait hier » explique le responsable du centre de secours, Luc Boulongne.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la caserne, rue Félix Corroyer.

URBANISME & TRAVAUX

VOIRIE RUE DU MARAIS

La rue du marais est une voie en impasse qui dessert deux maisons et un producteur de fraises. Une chaussée sommaire existait et c'est la dernière rue de Nesle à n'avoir pas encore bénéficié de travaux de voirie.

« Lors de fortes précipitations l'exploitation de fraises était régulièrement inondée. Les travaux ont consisté à canaliser les eaux pluviales pour les diriger dans un bassin d'infiltration fermé au bout de la rue »

explique Jean Delenclos l'adjoint chargé de la voirie.

A la suite de ces travaux, une chaussée neuve a été mise en œuvre y compris sur le bassin. Les travaux d'un montant de 162.500 euros hors taxes seront subventionnés par l'agence de l'eau (40%) et la Communauté de Communes de l'Est de la Somme sur le fonds de concours à hauteur de 25%.



PASSAGES PIÉTONS

Dans son programme étalé sur 5 ans, le conseil municipal a décidé de mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) les passages piétons. Cela consiste à abaisser les bordures de trottoirs en laissant un ressaut de 2 cm et de poser des dalles podotactiles de part et d'autre. Ces dalles améliorent la perception de ces

passages pour les personnes handicapées. La pose de potelets est facultative, ils seront mis en place que si leur présence est pertinente et contribue à la sécurité des usagers.

Dans l'agglomération il y a 57 passages dont 10 sont entièrement équipés et 17 partiellement.



SIGNALISATION HORIZONTALE

La municipalité vient de débiter un programme de rénovation de la signalisation au sol dans toute la ville.



ARRÊT MINUTE

Afin de faciliter la fluidité du stationnement pour les usagers se rendant dans les commerces, la municipalité a créé deux arrêts-minute place Hector Lamotte et rue Gambetta.



Le stationnement sur ces 2 emplacements est limité à 10 minutes à charge pour les automobilistes d'apposer sur le tableau de bord un disque de stationnement pour éviter la verbalisation.

A noter aussi, l'arrêt minute situé sur le boulevard des Remparts pour les ambulances amenant les patients chez les professionnels de santé.

Découvrez la nouvelle application nesloise qu'il vous faut !

- Alertes
- Actualités
- Evénements
- Travaux
- Signalements
- Sondages



[MA MAIRIE EN POCHE]

Facile d'utilisation et gratuite : la mairie de Nesle vous informe en temps réel !

> Téléchargez gratuitement **Ma Mairie en Poche**, puis sélectionnez **Nesle**

Toutes les informations concernant la ville sur votre smartphone

Le principe est simple : vous téléchargez l'application gratuite sur votre téléphone et vous cherchez la ville de Nesle. En allant dans le menu vous choisissez vous même les notifications que vous souhaitez recevoir. Dès qu'une information est partagée vous recevez une notification.

Une information importante concernant l'école, des travaux dans votre rue, une coupure d'eau imprévue....? Vous êtes prévenus immédiatement !

En prévision :

Usine SEVESO

En cas d'alerte SEVESO, un référent sera nommé à l'usine et pourra partager une alerte importante sans passer par l'administratrice. Une information en temps réel pour les Neslois.

Gendarmerie / Pompiers

Un gendarme et un pompier auront également la possibilité de publier des alertes.

Pas de smartphone ?

Vous avez tout de même la possibilité de recevoir les notifications. Pour cela : inscrivez-vous en mairie, vous pourrez ainsi recevoir les notifications sous la forme de textos.



Une seule personne référente

Pour gérer cette application, la municipalité a désigné la conseillère municipale, Stéphanie Coulon, en tant qu'administratrice de l'application.